



Plan global en efficacité énergétique 2013

Gazifère Inc.

Monsieur Jamie Leblanc
Directeur général
Gazifère Inc.
706, boulevard Gréber
Gatineau, Québec
J8V 3P8

24 août 2012

Original : 2012-08-24

GI-19
Document 1
42 pages
Requête 3793-2012

Experts en économie de l'environnement et des ressources naturelles

SOMMAIRE

Le présent document constitue le Plan global en efficacité énergétique (PGEÉ) 2013 de Gazifère inc. (Gazifère) pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013.

En 2013, l'offre en efficacité énergétique de l'entreprise permettra à sa clientèle de réaliser des économies totales de gaz naturel atteignant 306 951 mètres cubes (m³).

Pour parvenir à ce résultat, Gazifère demande à la Régie de l'énergie (la Régie) d'approuver un budget de 410 014 \$ composé d'un montant de 175 044 \$ en aide financière (42,7 %), d'un montant de 15 000 \$ pour l'évaluation des programmes prévus (3,7 %) et d'un montant de 219 970 \$ pour tous les autres frais inhérents à sa réalisation soit le tronc commun (53,6 %).

Pour assurer le succès de son offre, Gazifère mise sur le respect des décisions antérieures de la Régie et sur l'introduction de changements lui permettant de parfaire sa stratégie énergétique.

Les suivis découlant des décisions antérieures sont :

- présentation des résultats au 30 juin 2012;
- suivi des activités de conversions réalisées sur le territoire de Gazifère;
- mise à jour du plan d'évaluation (incluant le devancement de l'évaluation du programme **Étude de faisabilité** à l'année 2013);
- suivi de la réflexion de Gazifère sur le budget requis pour assurer la gestion de ses programmes (tronc commun).

Les changements proposés dans le PGEÉ 2013 sont les suivants :

- introduction d'un programme destiné à la clientèle résidentielle de Gazifère: **Système Combo**;
- création du volet *Aide à l'implantation* dans le cadre du programme **Appui aux initiatives – Optimisation énergétique des bâtiments**.

Table des matières

SOMMAIRE	I
1. INTRODUCTION	1
2. ENTENTE AVEC LE MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE (MRNF) – 2^E VOLET DU PROGRAMME ÉCONOLOGIS	1
3. SUIVI DES DÉCISIONS ANTÉRIEURES	2
3.1 PRÉSENTATION DES RÉSULTATS AU 30 JUIN 2012	2
3.1.1 Par rapport aux objectifs annuels	2
3.1.2 Par rapport au prorata des objectifs des six premiers mois.....	2
3.2 SUIVI DES ACTIVITÉS DE CONVERSIONS RÉALISÉES SUR LE TERRITOIRE DE GAZIFÈRE	4
3.3 MISE À JOUR DU PLAN D'ÉVALUATION	5
3.4 SUIVI DE LA RÉFLEXION DE GAZIFÈRE SUR LE BUDGET REQUIS POUR ASSURER LA GESTION DE SES PROGRAMMES (TRONC COMMUN).....	6
4. PRINCIPAUX CHANGEMENTS APPORTÉS AU PGÉÉ 2013	9
4.1 INTRODUCTION D'UN PROGRAMME DESTINÉ À LA CLIENTÈLE RÉSIDENNELLE DE GAZIFÈRE :	9
4.2 CRÉATION DU VOLET AIDE À L'IMPLANTATION DANS LE CADRE DU PROGRAMME APPUI AUX INITIATIVES – OPTIMISATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS	9
5. PARAMÈTRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	10
5.1 COÛTS ÉVITÉS	10
5.2 PERTES DE REVENUS.....	10
5.3 RÉSULTATS DES TESTS DE RENTABILITÉ USUELS	10
6. ANALYSE DE SENSIBILITÉ DU TCTR PAR RAPPORT AUX COÛTS ÉVITÉS	11
7. PROGRAMMES D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DE GAZIFÈRE 2013	13
7.1 PROGRAMMES DU SECTEUR COMMUNAUTAIRE	13
7.2 PROGRAMMES DU SECTEUR RÉSIDENNEL	16
7.3 PROGRAMMES DU SECTEUR COMMERCIAL ET INSTITUTIONNEL (C&I).....	21
8. QUOTE-PART VERSÉE AU BEIE ET ALLOCATION SELON LES SECTEURS ET LES TARIFS DE GAZIFÈRE	31
ANNEXE A : TABLEAUX FINANCIERS	32
ANNEXE B : CALCULS LIÉS AUX CLÉS DE RÉPARTITION DU BEIE	41

Liste des tableaux

TABLEAU 1 – STRATÉGIE D'INTERVENTION DESTINÉE AU MARCHÉ COMMERCIAL ET INSTITUTIONNEL (C&I)	4
TABLEAU 2 – CAMPAGNE PROMOTIONNELLE DE CONVERSION (HIVER 2012)	5
TABLEAU 3 – CALENDRIER ET BUDGET D'ÉVALUATION ESTIMÉ	6
TABLEAU 4 – PARTS DES DÉPENSES ASSOCIÉES À CHACUNE DES COMPOSANTES DU TRONC COMMUN	7
TABLEAU 5 – ÉVOLUTION DU BUDGET TRONC COMMUN ENTRE 2009 ET 2013	7
TABLEAU 6 – COÛTS ÉVITÉS PAR TYPE D'USAGE	10
TABLEAU 7 – PERTES DE REVENUS DE GAZIFÈRE PAR TYPE DE CLIENTÈLE	10
TABLEAU 8 – IMPACT SUR LE TCTR D'UNE VARIATION DES COÛTS ÉVITÉS	12

1. INTRODUCTION

Le PGEÉ 2013 est le gage de l'engagement de l'entreprise et de sa clientèle vers une consommation plus responsable de l'énergie. Les changements proposés s'inscrivent dans un objectif de protection de l'environnement et visent, entre autres, à assurer une transformation du marché vers l'innovation et l'efficacité.

2. ENTENTE AVEC LE MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE (MRNF) – 2^e VOLET DU PROGRAMME ÉCONOLOGIS

L'entente de collaboration conclue entre Gazifère et le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) pour l'administration du deuxième volet du programme **Éconologis** a été reconduite jusqu'au 31 août 2013.

Tout comme par le passé, le budget et les gains associés à ce volet du programme sont sous la responsabilité de Gazifère. Ainsi, aucune rémunération provenant du MRNF n'est prévue au budget 2013.

3. SUIVI DES DÉCISIONS ANTÉRIEURES

3.1 Présentation des résultats au 30 juin 2012

Conformément à l'exigence de la Régie dans sa décision D-2006-158, Gazifère dépose ses résultats pour les six premiers mois de l'année témoin 2012 aux pièces GI-19, documents 2 et 3.

3.1.1 Par rapport aux objectifs annuels

Secteur résidentiel

Selon la pièce GI-19, document 2, au 30 juin 2012, Gazifère a dépensé 30 % du budget prévu pour l'année. De plus, 49 % des clients prévus pour l'ensemble de l'année ont participé aux programmes et ont généré des économies de gaz naturel représentant 37 % de l'objectif annuel.

Secteur commercial et institutionnel (C&I)

Pour le secteur C&I, Gazifère a dépensé au 30 juin 2012, 37 % du budget prévu pour l'année. De plus, 72 % des clients prévus pour l'ensemble de l'année ont participé aux programmes et ont généré des économies de gaz naturel représentant 16 % de l'objectif annuel.

3.1.2 Par rapport au prorata des objectifs des six premiers mois

Selon la pièce GI-19, document 3, au 30 juin 2012, Gazifère a dépensé 155 569 \$ ce qui représente 74 % du budget prévu après six mois.

Bien que Gazifère ait attiré 95 % des participants prévus pour les six premiers mois de l'année (1 276 participants), seulement 43 % des économies de gaz naturel prévues pour cette même période ont été réalisées (85 024 m³).

Secteur résidentiel

Le taux de participation aux programmes du secteur résidentiel est de 93 %, soit 1 200 participants. Les dépenses représentent 18 549 \$, soit 134 % du budget prévu. Quant aux économies de gaz naturel, elles se sont chiffrées à 37 276 m³, soit 86 % de ce qui avait été prévu initialement.

À la lumière de ces résultats, il est évident que la participation des coopératives d'habitation et des organismes à vocation sociocommunautaire aux programmes qui leur sont destinés demeure un défi et une préoccupation pour l'entreprise. Selon le plan de communication 2013, Gazifère entreprendra des partenariats avec plusieurs acteurs influents dans le milieu communautaire. Dans l'immédiat, Gazifère entend initier des pourparlers avec différentes associations et explorer les possibilités qui s'offrent à elle en matière d'accompagnement et de promotion de son offre.

Quant au programme **Récupérateur de chaleur des eaux de douche**, Gazifère compte sur l'intention de deux entrepreneurs en construction, désireux d'inclure ce système dans leurs projets domiciliaires, pour assurer l'atteinte de résultats.

Secteur commercial et institutionnel (C&I)

Dans le secteur C&I, les dépenses s'élèvent à 52 391 \$, soit 69 % du budget prévu après six mois. Les participants aux programmes représentent 155 % de ceux prévus (76 sur 49) et ils ont généré des économies de gaz naturel de 47 748 m³, soit 31 % de l'objectif prévu pour les six premiers mois de l'année.

Ces données préliminaires témoignent des résultats mitigés obtenus jusqu'à présent. En effet, malgré une forte participation de la Ville de Gatineau au programme **Unité de chauffage infrarouge**, les résultats dans les programmes **Étude de faisabilité** et **Appui aux initiatives Optimisation énergétique des bâtiments** tardent. Gazifère poursuivra ses efforts dans le marché C&I notamment en misant davantage sur une stratégie de relations publiques.

En effet, des rencontres sont prévues dès l'automne 2012 pour parfaire les connaissances de l'entreprise sur ce secteur de marché. Plus précisément, Gazifère cherchera à mieux comprendre les besoins présents et futurs des nombreux acteurs du marché. Bien que ces rencontres aient un objectif d'exploration, Gazifère est confiante qu'elles généreront des résultats dès 2012.

Gazifère a également défini une ébauche de la stratégie d'intervention destinée au marché C&I qu'elle compte mettre en place. Le plan de travail sera bonifié à la suite des rencontres préliminaires qui seront effectuées à l'automne prochain.

TABLEAU 1 – STRATÉGIE D’INTERVENTION DESTINÉE AU MARCHÉ COMMERCIAL ET INSTITUTIONNEL (C&I)

Activité	Échéance
Rencontres préliminaires d’exploration avec des acteurs du marché (installateurs d’appareils, entrepreneurs en service, firmes de génie-conseil, Ville de Gatineau).	Septembre 2012
Développement d’une entente de commandite avec l’Ordre des ingénieurs du Québec -l’entente sera en vigueur pour l’année 2013.	Novembre 2012
Développement d’une entente de commandite avec l’Association québécoise pour la maîtrise de l’énergie (AQME) – l’entente sera en vigueur pour l’année 2013.	Novembre 2012
Développement d’une collaboration avec l’Association des propriétaires du Québec division Outaouais	Novembre 2012
Rencontres et échanges ponctuels avec différents services de la Ville de Gatineau (service de l’environnement, service de l’urbanisme et du développement durable, service de la gestion des biens immobiliers et des infrastructures).	En continu
Rencontre avec les principales firmes de génie-conseil de la région.	Février 2013
Rencontre avec les principaux installateurs d’appareils.	Février 2013
Rencontres et échanges ponctuels avec l’entrepreneur en service de Gazifère.	En continu
Rencontre avec des agents manufacturiers	Au besoin

3.2 Suivi des activités de conversions réalisées sur le territoire de Gazifère

Secteur résidentiel

Pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011, Gazifère a effectué 106 conversions de résidences alimentées au mazout, soit 55 conversions de plus qu’en 2010. Cette importante augmentation est principalement attribuable à la compétitivité du gaz naturel et aux nombreux efforts promotionnels effectués par Gazifère.

Pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2012, 49 conversions résidentielles ont été effectuées.

Chaque année, Gazifère élabore une stratégie promotionnelle afin de favoriser la conversion des résidences alimentées au mazout vers le gaz naturel.

Voici comment s'est traduite la stratégie promotionnelle de Gazifère à l'hiver 2012 :

TABLEAU 2 – CAMPAGNE PROMOTIONNELLE DE CONVERSION (HIVER 2012)

Activités promotionnelles
Envoi d'une promocarte à 7 000 résidences situées dans des secteurs ciblés de la ville.
Distribution d'une promocarte dans les salles de montre de nos partenaires d'affaires et lors du Salon Expo Habitat.
Envoi de 427 lettres à des résidences à proximité du réseau gazier de Gazifère où des travaux d'asphaltage sont prévus par la Ville de Gatineau.
Envoi de 514 lettres à des résidences à proximité du réseau gazier de Gazifère et suivi téléphonique par un partenaire d'affaires accrédité de Gazifère.
Campagne promotionnelle à la radio de Rouge FM.
Promotion des avantages liés à la conversion sur le site web de Gazifère.

Les efforts promotionnels liés à la conversion se poursuivront à l'automne 2012.

Secteur commercial et institutionnel

Pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011, Gazifère a effectué 4 conversions. Il s'agit de 4 de plus qu'en 2010 puisqu'aucune conversion dans ce secteur de marché n'avait été réalisée au cours de cette année.

Pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2012, aucune conversion n'a été réalisée. Des activités promotionnelles sont prévues à l'automne prochain.

3.3 Mise à jour du plan d'évaluation

Un plan d'évaluation contient les principaux éléments permettant de suivre les programmes, de les évaluer et de formuler des recommandations sur les suites à donner quant à leur maintien, leur amélioration ou leur retrait. Il comprend, notamment la mise en place de cadres d'évaluation, d'un suivi des résultats des programmes, d'un calendrier ainsi que les budgets des évaluations à réaliser.

En 2012, Gazifère n'a évalué aucun programme. On retrouve ci-dessous le calendrier et le budget d'évaluation estimé pour 2013 et les années subséquentes.

TABLEAU 3 – CALENDRIER ET BUDGET D'ÉVALUATION ESTIMÉ

Programmes à évaluer	2013	2014	2015	2016	2017
Aide financière à la rénovation - Coopératives d'habitation et organismes à vocation sociocommunautaire	0	0	5 000 \$	0	0
Récupérateur de chaleur des eaux de douche (volet sociocommunautaire)	0	2 500 \$ ¹	0	0	0
Récupérateur de chaleur des eaux de douche	0	2 500 \$ ¹	0	0	0
Chaudière à efficacité supérieure	5 000 \$	0	0	0	0
Fenêtres ENERGY STAR®	0	0	0	5 000 \$	0
Système combo (projet-pilote)	0	0	0	0	5 000 \$
Appui aux initiatives – Optimisation énergétique des bâtiments (volet Aide à l'implantation)	0	0	0	0	5 000 \$
Chauffe-eau à efficacité intermédiaire	0	0	5 000 \$	0	0
Chauffe-eau à condensation	0	0	5 000 \$	0	0
Chaudière à condensation	5 000 \$	0	0	0	0
Études de faisabilité	5 000 \$	0	0	0	0
Unité de chauffage à l'infrarouge	0	5 000 \$	0	0	0
Hotte à débit variable	0	0	0	5 000 \$	0
Thermostats programmables	0	0	0	5 000 \$	0
Total	15 000 \$	10 000 \$	15 000 \$	15 000 \$	15 000 \$

Pour l'année témoin 2013, Gazifère demande à la Régie d'approuver un budget d'évaluation de 15 000 \$.

3.4 Suivi de la réflexion de Gazifère sur le budget requis pour assurer la gestion de ses programmes (tronc commun)

Préoccupée par la rentabilité fragile du PGEÉ, la Régie, dans sa décision D-2011-186, a demandé à Gazifère de proposer des pistes de solution permettant d'améliorer la gestion des programmes de façon à en réduire les coûts.

¹ Considérant la similitude des programmes **Récupérateur de chaleur des eaux de douche (volet sociocommunautaire)** et **Récupérateur de chaleur des eaux de douche**, Gazifère a divisé en deux les frais prévus pour l'évaluation du programme.

L'exercice de réflexion entamé par Gazifère aura permis de confirmer que les processus de gestion des programmes sont optimaux et que peu d'économies peuvent être réalisées sans compromettre l'atteinte des résultats escomptés.

En 2013, Gazifère demande à la Régie d'approuver un montant de 219 970 \$ pour tous les autres frais inhérents à la réalisation de son PGEÉ (tronc commun). Dans un contexte particulièrement peu favorable à la réalisation d'économies d'énergie (coûts évités les plus bas depuis les 10 dernières années, saturation des économies provenant du marché résidentiel, révision à la baisse de certains des cas-types, abolition ou transfert de programmes générant d'importantes économies d'énergie), Gazifère estime que le budget qu'elle soumet pour approbation est sans superflu et minimalement requis à l'administration efficace du PGEÉ qu'elle propose.

Le tableau 4 présente le détail de ce montant.

TABLEAU 4 – PARTS DES DÉPENSES ASSOCIÉES À CHACUNE DES COMPOSANTES DU TRONC COMMUN

Description de la dépense	
Salaire	110 000 \$
Communication	49 970 \$
Consultant	50 000 \$
Déplacement et autres	10 000 \$
Total	219 970 \$

Le tableau 5, présente l'évolution du budget associé au tronc commun (excluant les frais d'évaluation) au cours des cinq dernières années.

TABLEAU 5 – ÉVOLUTION DU BUDGET TRONC COMMUN ENTRE 2009 ET 2013

2009	2010	2011	2012	2013
165 000 \$	211 000 \$	244 000 \$	240 000 \$	219 970 \$

La diminution de 20 030 \$ observée entre les années 2012 et 2013 s'explique principalement par la réduction du budget de communication visant à assurer la promotion des programmes d'efficacité énergétique. Bien que le contexte actuel ne favorise pas la réalisation d'économies d'énergie et que la notoriété des programmes d'efficacité énergétique offerts par Gazifère reste à parfaire, Gazifère a choisi de diminuer son budget afin d'améliorer la rentabilité globale du PGEÉ. Le détail de ce plan est présenté à la pièce GI-19, document 4.

Gazifère n'a revu que légèrement à la baisse le budget associé à son consultant et à ses déplacements en raison, notamment des suivis qui seront requis prochainement par le Bureau de l'efficacité et de l'innovation énergétiques (BEIE) dans le cadre de l'élaboration du prochain plan d'ensemble.

Gazifère juge également essentiel de préserver le budget associé à la rémunération des deux employés chargés de la gestion du PGEÉ. En effet, les tâches sont nombreuses et les exigences élevées. L'approche personnalisée que Gazifère compte entreprendre dans le marché commercial et institutionnel mènera aussi à un surplus de travail et confirmera la nécessité de ce deuxième employé. Par ailleurs, l'embauche d'un seul employé compromettrait le succès de son offre dans un contexte imprévu (départ, maladie, congé de maternité, etc.).

En terminant, Gazifère souhaite réitérer l'importance qu'elle accorde chaque année à l'établissement et au respect de son budget. Gazifère reconnaît que chaque dollar qu'elle réclame doit constituer un investissement pour sa clientèle. Un suivi mensuel de ses dépenses lui permet donc de s'assurer d'une gestion optimale de ses budgets et d'un PGEÉ au moindre coût.

4. PRINCIPAUX CHANGEMENTS APPORTÉS AU PGEÉ 2013

4.1 Introduction d'un programme destiné à la clientèle résidentielle de Gazifère

Système combo

En 2013, Gazifère propose d'offrir une aide financière aux entrepreneurs en construction pour l'achat ou la location d'un système de chauffage combinant un ventilo-convecteur à un chauffe-eau à condensation. Gazifère souhaite introduire un tel programme afin de favoriser l'introduction de ce type d'appareil dans le marché de la nouvelle construction. Sans promotion de cette technologie, ni aide financière, Gazifère est d'avis que les constructeurs d'habitations préconiseront davantage l'installation de systèmes moins coûteux et surtout moins performants.

Les données du cas-type sont inspirées du programme PE123 – **Combo à condensation** de Gaz Métro. Les détails du programme se trouvent à la section 8, p.20 et 21 du présent rapport.

4.2 Création du volet *Aide à l'implantation* dans le cadre du programme **Appui aux initiatives – Optimisation énergétique des bâtiments**

Volet Aide à l'implantation

Par le passé, les clients qui ont participé au programme **Appui aux initiatives – Optimisation énergétique des bâtiments** l'ont surtout fait pour la réalisation de travaux de rénovation visant l'amélioration de l'enveloppe thermique et la mécanique des bâtiments dans le but de les rendre plus efficaces sur le plan énergétique.

Afin de bonifier son offre actuelle, Gazifère propose d'introduire le *volet Aide à l'implantation* visant à encourager l'implantation de mesures d'efficacité énergétique autres que celles touchant l'enveloppe thermique et la mécanique des bâtiments. Ce volet permettrait notamment de récompenser l'optimisation de l'utilisation du gaz naturel dans les procédés de production (soit la réalisation de mesures distinctes, mais complémentaires au programme **Appui aux initiatives – Optimisation énergétique des bâtiments**).

Bien que ce nouveau volet de programme soit introduit pour la clientèle commerciale et institutionnelle, Gazifère compte explorer, si le programme est approuvé, les possibilités de collaboration entre elle et la Chaire de recherche industrielle en technologies de l'énergie et en efficacité énergétique (T3E) pour approcher sa clientèle industrielle. Considérant que ce volet de programme dépend de l'approbation de la Régie et que l'intention d'être accompagné par le T3E demeure un projet à l'état embryonnaire, Gazifère n'a prévu aucun participant industriel en 2013.

Les données du cas-type sont inspirées du programme PE208 – **Encouragement à l'implantation** de Gaz Métro. Les détails du programme se trouvent à la section 8, p.21 à 23 du présent rapport.

5. PARAMÈTRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

5.1 Coûts évités

Les coûts évités représentent les coûts que le distributeur n'encourt pas lorsque les volumes de gaz vendus à sa clientèle diminuent. Ils varient selon l'usage visé et comprennent :

- le prix variable payé par le distributeur en vertu du tarif 200 en vigueur le 1^{er} juillet 2012 pour l'achat du gaz naturel et pour les autres frais liés au gaz naturel;
- la portion variable des coûts de distribution du distributeur, soit les redevances à la Régie du bâtiment.

TABLEAU 6 – COÛTS ÉVITÉS PAR TYPE D'USAGE

Coûts évités de 1 m ³ de gaz naturel pour Gazifère – en ¢/m ³		
Composantes	Base	Chauffage
Tarif 200	15,49	19,62
Redevances, Régie du bâtiment	0,04	0,04
Total	15,53	19,66

5.2 Pertes de revenus

Les pertes de revenus représentent les revenus que le distributeur n'obtient pas lorsque les volumes de gaz vendus à sa clientèle diminuent. Elles varient selon le type de client visé et comprennent la portion variable payée par les clients au distributeur pour le gaz et les autres frais liés au gaz.

La portion variable payée par les clients et utilisée par Gazifère pour 2013 a été établie selon les tarifs au 1^{er} juillet 2012 autorisés par la Régie pour les clients résidentiels moyens (tarif 2) et les clients commerciaux et institutionnels (C&I) admissibles aux programmes d'efficacité énergétique (tarifs 1, 2 et 3). Les pertes de revenus sont présentées dans le tableau ci-dessous :

TABLEAU 7 – PERTES DE REVENUS DE GAZIFÈRE PAR TYPE DE CLIENTÈLE

Portion variable payée à Gazifère avant taxes – en ¢/m ³		
	Résidentiel	C&I
Portion variable	36,74	31,29

5.3 Résultats des tests de rentabilité usuels

Les résultats des tests de rentabilité économique usuels reflètent les investissements et les impacts des programmes et des activités du PGEÉ pour 2013. Ils sont présentés à l'Annexe A du présent document.

6. ANALYSE DE SENSIBILITÉ DU TCTR PAR RAPPORT AUX COÛTS ÉVITÉS

Une analyse de sensibilité a été réalisée afin de vérifier l'impact de la variation de divers niveaux des coûts évités sur le TCTR et d'examiner l'ampleur de ces changements. En excluant les frais associés au tronc commun et aux évaluations, les programmes d'efficacité énergétique sont rentables dans leur ensemble (76 707\$), autant au secteur résidentiel qu'au secteur C&I. De plus, si les coûts évités étaient plus élevés de 4,5 ¢/m³, le PGEÉ serait rentable dans son ensemble, incluant le tronc commun et les évaluations de programmes.

De façon spécifique, le TCTR de 12 programmes ou volets de programmes (sur 25) est négatif. Pour son analyse de sensibilité, Gazifère a fait l'hypothèse que les coûts évités de chauffage et de base augmentaient d'une part de 0,05 \$/m³ et d'autre part de 0,10 \$/m³. Les coûts évités de base ont été utilisés pour les programmes où le chauffage de l'eau est lié à la mesure. Les coûts évités de chauffage ont été utilisés pour les programmes où le chauffage de l'espace est lié à la mesure. Les résultats de l'impact sur le TCTR (+ = TCTR positif et - = TCTR négatif) sont présentés au Tableau 8 à la page suivante.

L'analyse de sensibilité démontre qu'avec des coûts évités de base et de chauffage de seulement 0,05 \$/m³ plus élevés, 17 programmes ou volets de programmes (sur 25) auraient affiché un TCTR positif cette année. En poursuivant l'analyse de sensibilité avec des coûts évités de base et de chauffage de seulement 0,10 \$/m³ plus élevés, le Tableau 8 révèle que 21 programmes ou volets de programmes (sur 25) auraient affiché un TCTR positif cette année.

On peut conclure de l'analyse de sensibilité que la baisse du prix de la fourniture de gaz naturel ayant eu pour effet de diminuer le coût évité d'un mètre cube (m³) de gaz naturel pour Gazifère, est à l'origine de l'impact négatif sur les tests de rentabilité des programmes d'efficacité énergétique. Ainsi, Gazifère soumet respectueusement à la Régie que les programmes affichant un TCTR négatif cette année ne devraient pas être abandonnés et ne devraient pas faire l'objet de révisions particulières. Selon Gazifère, retarder la mise en place de nouveaux programmes et suspendre les programmes existants qui présentent un TCTR négatif ne ferait que compromettre les efforts entrepris jusqu'à présent par l'entreprise visant à optimiser son offre en matière d'efficacité énergétique.

TABLEAU 8 – IMPACT SUR LE TCTR D'UNE VARIATION DES COÛTS ÉVITÉS

	De base : 0,1553\$/m ³	+0,05\$/m ³	+0,10\$/m ³
	De chauffage : 0,1966\$/m ³		
Secteur communautaire			
Thermostats programmables – (volet communautaire)	+	+	+
Aide financière à la rénovation (volet sociocommunautaire)	+	+	+
Récupérateur de chaleur des eaux de douche (volet sociocommunautaire)	-	-	+
Secteur résidentiel			
Thermostats programmables (volet achat)	+	+	+
Thermostats programmables (volet location)	-	+	+
Trousse de produits économiseurs d'eau chaude (pomme de douche)	+	+	+
Trousse de produits économiseurs d'eau chaude (brise-jet)	+	+	+
Trousse de produits économiseurs d'eau chaude (isolant)	+	+	+
Trousse de produits économiseurs d'eau chaude (abaiss. temp. chauffe-eau)	+	+	+
Récupérateur de chaleur des eaux de douche	-	-	-
Chaudière à efficacité supérieure	-	-	-
Fenêtres Energy Star	-	+	+
Système combo	-	+	+
Secteur commercial et institutionnel (C&I)			
Appui aux initiatives – Optimisation énergétique des bâtiments	+	+	+
Appui aux initiatives – Optimisation énergétique des bâtiments (volet Aide à l'implantation)	-	+	+
Chauffe-eau efficace (petit réservoir)	+	+	+
Chauffe-eau efficace (grand réservoir)	-	-	-
Chaudière à efficacité intermédiaire	+	+	+
Chauffe-eau à efficacité intermédiaire	-	-	+
Chauffe-eau à condensation	-	-	+
Chaudière à condensation	-	-	-
Étude de faisabilité	-	-	+
Unité de chauffage à l'infrarouge	+	+	+
Hotte à débit variable	+	+	+
Thermostats programmables	+	+	+
Rentabilité du PGEÉ (incluant les frais de tronc commun et d'évaluation)	-	+	+

7. PROGRAMMES D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DE GAZIFÈRE 2013

7.1 Programmes du secteur communautaire

Thermostats programmables – marché existant (*volet communautaire*)

Description du programme

L'objectif de ce programme est d'encourager l'installation de thermostats programmables. La clientèle visée par ce programme est composée des ménages à faible revenu qui ont participé au premier volet du programme **Éconologis**.

Cas-type

Les données du cas-type n'ont pas changé pour l'année 2013.

La consommation de référence pour le volet communautaire est de 1 746 m³, dont 1 383 m³ pour le chauffage de l'espace et 363 m³ pour le chauffage de l'eau. La durée de vie de la mesure est de 18 ans.

Les économies unitaires sont 111 m³, le taux d'opportunisme net est de 0 % et le taux d'effritement est de 15 % ce qui conduit à un taux de distorsion de 15 %².

Participants

Le nombre prévu de participants est de 3.

Aide financière

Gazifère assume la totalité des coûts associés à l'installation du thermostat programmable, soit 88 \$.

Statut réglementaire, suivi et évaluation

Ce programme a été approuvé par la décision D-2001-55. Ce programme ne fera pas l'objet d'une évaluation.

² Dans les tableaux financiers présentés à l'annexe A du présent document, Gazifère a remplacé l'appellation taux d'opportuniste par taux de distorsion puisque ce taux regroupe tous les effets de distorsion menant au nombre de participants nets.

Aide financière à la rénovation – Coopératives d'habitation et organismes à vocation sociocommunautaire

Description du programme

L'objectif de ce programme est d'encourager la réalisation de travaux de rénovation portant sur l'enveloppe des bâtiments. Ce programme s'adresse aux coopératives d'habitation et aux organismes sans but lucratif à vocation sociocommunautaire venant en aide à une clientèle défavorisée. Pour être admissibles, les organismes doivent être propriétaires du bâtiment ou responsables de la facture d'énergie.

Cas-type

Les données du cas-type n'ont pas changé pour l'année 2013.

La consommation de référence est de 25 618 m³, dont 20 754 m³ pour le chauffage de l'espace et 4 864 m³ pour le chauffage de l'eau. La durée de vie de la mesure est de 25 ans.

Les économies unitaires sont de 3 382 m³, le taux d'opportunité net est de 0 % ce qui conduit à un taux de distorsion de 0 %.

Participants

Le nombre prévu de participants est de 2.

Aide financière

Gazifère offre une aide financière de 2 \$/m³ de gaz naturel économisé à la suite de travaux de rénovation portant sur l'enveloppe des bâtiments. Les mesures admissibles sont :

- remplacement des fenêtres et des portes-fenêtres coulissantes;
- reconditionnement des fenêtres et des portes-fenêtres coulissantes;
- isolation de l'entre-toit;
- isolation des murs;
- isolation des sous-sols;
- procéder à l'étanchéité complète des bâtiments.

Statut réglementaire, suivi et évaluation

Ce programme a été approuvé par la décision D-2009-151. L'évaluation de ce programme est prévue lors de l'année financière 2015. Le coût de cette évaluation est estimé à 5 000 \$.

Récupérateur de chaleur des eaux de douche – Coopératives d'habitation et organismes à vocation sociocommunautaire

Description du programme

L'objectif de ce programme est d'encourager les coopératives d'habitation et les organismes à vocation sociocommunautaire venant en aide à une clientèle défavorisée à procéder à l'installation de récupérateurs de chaleur des eaux de douche.

Cas-type

Les données du cas-type n'ont pas changé pour l'année 2013.

La consommation de référence est de 25 618 m³, dont 20 586 m³ pour le chauffage de l'espace et 5 032 m³ pour le chauffage de l'eau. La durée de vie de la mesure est de 30 ans.

Les économies unitaires sont de 1 006 m³, le taux d'opportunité net est de 0 % ce qui conduit à un taux de distorsion de 0 %.

Participants

Le nombre prévu de participants est de 2.

Aide financière

Gazifère offre une aide financière de 2 \$/m³ de gaz naturel économisé pour l'achat et l'installation d'un récupérateur de chaleur des eaux de drainage.

Statut réglementaire, suivi et évaluation

Ce programme a été approuvé par la décision D-2010-147. L'évaluation de ce programme est prévue lors de l'année financière 2014. Le coût de cette évaluation est estimé à 2 500 \$.

7.2 Programmes du secteur résidentiel

Thermostats programmables

Description du programme

L'objectif de ce programme est d'encourager l'installation de thermostats programmables dans les maisons utilisant le gaz naturel comme principale source de chauffage.

Les clients propriétaires de leur appareil de chauffage qui profitent de l'offre d'installation d'un thermostat programmable pour 44 \$ lors de l'entretien de leur appareil ou lors d'un appel de service sont inclus dans le *volet achat* du programme.

Les clients qui louent leur appareil de chauffage et profitent de l'offre d'installation d'un thermostat programmable pour 44 \$ lors de l'entretien de leur appareil, lors d'un appel de service ou lors de l'installation de l'appareil de chauffage en location, sont inclus dans le *volet location* du programme.

Cas-type

Les données du cas-type n'ont pas changé pour l'année 2013.

Pour le *volet achat*, la consommation de référence est de 2 023 m³, dont 1 563 m³ pour le chauffage de l'espace et 460 m³ pour le chauffage de l'eau. La durée de vie de la mesure est de 19 ans.

Les économies unitaires sont de 141 m³, le taux d'opportunisme net est de 45 % et le taux d'effritement est de 15 % ce qui conduit à un taux de distorsion de 60 %

Pour le *volet location*, la consommation de référence est de 1 746 m³, dont 1 383 m³ pour le chauffage de l'espace et 363 m³ pour le chauffage de l'eau. La durée de vie de la mesure est de 18 ans.

Les économies unitaires sont 111 m³, le taux d'opportunisme net est de 55 % et le taux d'effritement est de 15 % ce qui conduit à un taux de distorsion de 70 %.

Participants

Le nombre prévu de participants pour le *volet achat* est de 207 et de 224 pour le *volet location*.

Aide financière

Gazifère offre une aide financière de 44 \$ pour tous les volets du programme.

Statut réglementaire, suivi et évaluation

Ce programme a été approuvé par la décision D-2001-55. L'évaluation de ce programme a été réalisée en 2009. Dans sa décision D-2009-151, la Régie a pris acte des résultats de l'évaluation de ce programme. Dans sa décision D-2010-147, la Régie demande que soit intégré un taux d'effritement de 15 %, ce qui a été fait.

Trousse de produits économiseurs d'eau chaude

Description du programme

L'objectif de ce programme est d'encourager la clientèle de Gazifère à installer des produits économiseurs d'eau chaude (pompe de douche, brise-jet, isolant) et à abaisser la température de leur chauffe-eau.

Cas-type

Les données du cas-type n'ont pas changé pour l'année 2013.

La consommation de référence est de 2 259 m³, dont 1 847 m³ pour le chauffage de l'espace et 412 m³ pour le chauffage de l'eau. La durée de vie de la mesure est de 7,4 ans pour tous les volets, sauf pour l'isolant où elle est de 18,5 ans.

Pour la pompe de douche, les économies unitaires sont de 50 m³, le taux d'opportunité net est de 30 % et le taux d'effritement est de 12 % ce qui conduit à un taux de distorsion de 42 %.

Pour les brise-jets, les économies unitaires sont de 9 m³, le taux d'opportunité net est de 30 % et le taux d'effritement est de 12 % ce qui conduit à un taux de distorsion de 42 %.

Pour l'isolant, les économies unitaires sont de 8 m³, le taux d'opportunité net est de 30 % et le taux d'effritement est de 12 % ce qui conduit à un taux de distorsion de 42 %.

Pour l'abaissement de la température du chauffe-eau, les économies unitaires sont de 48 m³, le taux d'opportunité net est de 0 % et le taux d'effritement est de 6 % ce qui conduit à un taux de distorsion de 6 %.

Participants

Le nombre prévu de participants est de 440 pour la pompe de douche, les brise-jets et l'isolant et de 768 pour l'abaissement de la température du chauffe-eau.

Aide financière

Gazifère offre une aide financière totalisant 9 \$ par trousse soit 5 \$ pour la pomme de douche, 3 \$ pour les brise-jets et 1 \$ pour l'isolant. Aucune aide financière n'est versée pour l'abaissement de la température du chauffe-eau.

Statut réglementaire, suivi et évaluation

Ce programme a été approuvé par la décision D-2001-55. L'évaluation de ce programme a été réalisée en 2010. Dans sa décision D-2010-147, la Régie a pris acte des résultats de l'évaluation de ce programme. Dans sa décision D-2010-147, la Régie a demandé que soit intégré un taux d'effritement. Dans sa décision D-2011-186, la Régie a pris acte de l'intégration d'un taux d'effritement pour tous les volets du programme.

Récupérateur de chaleur des eaux de douche

Description du programme

L'objectif de ce programme est d'encourager la clientèle de Gazifère ainsi que les principaux constructeurs d'habitation de la région à procéder à l'installation de récupérateurs de chaleur des eaux de douche.

Cas-type

Les données du cas-type n'ont pas changé pour l'année 2013.

La consommation de référence est de 1 810 m³, dont 1 475 m³ pour le chauffage de l'espace et 335 m³ pour le chauffage de l'eau. La durée de vie de la mesure est de 30 ans.

Les économies unitaires sont de 107 m³ et le taux d'opportunité net est de 3 % ce qui conduit à un taux de distorsion de 3 %.

Participants

Le nombre prévu de participants est de 50.

Aide financière

L'aide financière pour ce programme est de 200 \$.

En fermeture des livres 2011, à la pièce GI-10, document 1, Gazifère affirmait qu'elle examinerait la possibilité d'augmenter l'aide financière associée à ce programme. Or, en raison de la non-rentabilité actuelle du programme, Gazifère a choisi de ne pas modifier son offre.

Statut réglementaire, suivi et évaluation

Ce programme a été approuvé par la décision D-2006-58. L'évaluation de ce programme était prévue au cours de l'année financière 2013, mais est décalée en 2014 en raison d'un nombre insuffisant de participants. Le coût de cette évaluation est estimé à 2 500 \$.

Chaudière à efficacité supérieure

Description du programme

L'objectif de ce programme est d'encourager l'installation de chaudières offrant un rendement énergétique égal ou supérieur à 85 %. La clientèle visée par ce programme est composée des clients désirant louer ou acheter l'appareil dans le marché existant.

Cas-type

Les données du cas-type n'ont pas changé pour l'année 2013.

La consommation de référence est de 1 810 m³, dont 1 435 m³ pour le chauffage de l'espace et 375 m³ pour le chauffage de l'eau. La durée de vie de la mesure est de 25 ans.

Les économies unitaires sont de 108 m³ et le taux d'opportunité net est de 22 % ce qui conduit à un taux de distorsion de 22%.

Participants

Le nombre prévu de participants est de 15.

Aide financière

Gazifère offre une aide financière de 500 \$.

Statut réglementaire, suivi et évaluation

Ce programme a été approuvé par la décision D-2009-151. L'évaluation de ce programme est prévue lors de l'année financière 2013. Le coût de cette évaluation est estimé à 5 000 \$.

Fenêtres ENERGY STAR®

Description du programme

L'objectif de ce programme est d'encourager l'installation de fenêtres ou de portes-fenêtres certifiées ENERGY STAR®.

Cas-type

Les données du cas-type n'ont pas changé pour l'année 2013.

La consommation de référence est de 1 810 m³, dont 1 527 m³ pour le chauffage de l'espace et 283 m³ pour le chauffage de l'eau. La durée de vie de la mesure est de 20 ans.

Les économies unitaires sont de 157 m³ et le taux d'opportunité net est de 39 % ce qui conduit à un taux de distorsion de 39%.

Participants

Le nombre prévu de participants est de 30.

Aide financière

Gazifère offre une aide financière de 5 \$ par pied carré, jusqu'à un maximum de 500 \$.

Statut réglementaire, suivi et évaluation

Ce programme a été approuvé par la décision D-2011-186. L'évaluation de ce programme est prévue lors de l'année financière 2016. Le coût de cette évaluation est estimé à 5 000 \$.

Système combo

Description du programme

L'objectif de ce programme est d'encourager les principaux constructeurs d'habitations de la région à procéder à l'installation d'un système de chauffage combinant un ventilo-convecteur à un chauffe-eau à condensation.

Cas-type

Les données du cas-type proviennent du programme PE-123 de Gaz Métro – *Combo à condensation* et ont été adaptées selon la consommation moyenne des clients résidentiels de Gazifère entre 2008 et 2010.

La consommation de référence est de 1 810 m³, dont 1 345 m³ pour le chauffage de l'espace et 465 m³ pour le chauffage de l'eau. La durée de vie de la mesure est de 15 ans.

Les économies unitaires sont de 405 m³ et le taux d'opportunité net est de 0 % ce qui conduit à un taux de distorsion de 0 %.

Participants

Le nombre prévu de participants est de 15.

Aide financière

Gazifère offre une aide financière de 500 \$.

Statut réglementaire, suivi et évaluation

Gazifère propose l'introduction de ce programme en 2013. L'évaluation de ce programme est prévue lors de l'année financière 2017. Le coût de cette évaluation est estimé à 5 000 \$.

7.3 Programmes du secteur commercial et institutionnel (C&I)

Appui aux initiatives – Optimisation énergétique des bâtiments

Description du programme

L'objectif de ce programme est d'encourager la clientèle commerciale et institutionnelle de Gazifère qui désire rénover, agrandir ou construire un nouveau bâtiment à mettre en œuvre des mesures d'efficacité énergétique.

Cas-type

Pour le programme **Appui aux initiatives-Optimisation énergétique des bâtiments**, la consommation de référence est de 170 486 m³, dont 99 283 m³ pour le chauffage de l'espace et 71 203 m³ pour le chauffage de l'eau. La durée de vie de la mesure est de 25 ans.

Les économies unitaires sont de 15 126 m³ et le taux d'opportunité est de 27 %.

Pour le volet *Aide à l'implantation*, les données du cas-type proviennent du programme PE-208 de Gaz Métro – *Encouragement à l'implantation* et ont été adaptées selon la consommation moyenne des clients commerciaux et institutionnels de Gazifère entre 2008 et 2010.

La consommation de référence est de 170 486 m³, dont 121 386 m³ pour le chauffage de l'espace et 49 100 m³ pour le chauffage de l'eau. La durée de vie de la mesure est de 10 ans.

Les économies unitaires sont de 32 454 m³ et le taux d'opportunité net est de 25 % ce qui conduit à un taux de distorsion de 25 %.

Participants

Le nombre prévu de participants est de 4 pour le programme **Appui aux initiatives-Optimisation énergétique des bâtiments** et de 2 pour le volet *Aide à l'implantation*.

Aide financière

L'aide financière offerte aux participants du programme **Appui aux initiatives – Optimisation énergétique des bâtiments** demeure à 0,25 \$ par mètre cube (m³) de gaz naturel économisé, jusqu'à concurrence de 70 % du coût de la mesure ou de 10 000 \$.

Pour les participants au volet *Aide à l'implantation*, Gazifère propose une aide financière de 0,25 \$ par mètre cube (m³) de gaz naturel économisé, jusqu'à concurrence de 50 % du coût de la mesure ou de 10 000 \$.

Les participants pourront à la fois bénéficier de l'aide financière offerte dans le cadre du programme **Appui aux initiatives – Optimisation énergétique des bâtiments** et de l'aide financière offerte pour le volet *Aide à l'implantation*. Puisque le programme **Appui aux initiatives – Optimisation énergétique des bâtiments** et le volet *Aide à l'implantation* proposent la réalisation de mesures distinctes, les montants offerts sont complémentaires.

Statut réglementaire, suivi et évaluation

Ce programme a été approuvé par les décisions D-2002-45 (bâtiments neufs) et D-2006-58 (optimisation bâtiments existants). Tel que demandé par la Régie dans sa décision D-2011-186, Gazifère exige, avant de verser une aide financière aux participants au programme, une confirmation écrite de leur part décrivant les mesures implantées et les économies d'énergie attendues. Également, et suite à cette même décision, Gazifère ne se crédite que les économies d'énergie réelles selon la confirmation écrite obtenue des participants à ce programme.

Dans sa décision D-2011-186, la Régie a pris acte des résultats de l'évaluation de ce programme.

En 2013, Gazifère propose de modifier son aide financière et d'introduire un *volet Aide à l'implantation*. L'évaluation du *volet Aide à l'implantation* est prévue lors de l'année financière 2017. Le coût de cette évaluation est estimé à 5 000 \$.

Chauffe-eau efficace (petit et grand réservoir)

Description du programme

L'objectif de ce programme est d'encourager la clientèle commerciale et institutionnelle de Gazifère à opter pour un chauffe-eau plus efficace grâce au programme de location de Gazifère.

Cas-type

Les données du cas-type n'ont pas changé pour l'année 2013.

La consommation de référence pour un chauffe-eau (*grand réservoir*) est de 32 004 m³, dont 26 669 m³ pour le chauffage de l'espace et 5 335 m³ pour le chauffage de l'eau.

La consommation de référence pour un chauffe-eau (*petit réservoir*) est de 14 716 m³, dont 12 263 m³ pour le chauffage de l'espace et 2 453 m³ pour le chauffage de l'eau.

La durée de vie de la mesure est de 8 ans pour les deux volets du programme.

Les économies unitaires sont de 187 m³ par année pour un chauffe-eau (*grand réservoir*) et de 120 m³ par année pour un chauffe-eau (*petit réservoir*).

Le taux d'opportunité net est de 0 % ce qui conduit à un taux de distorsion de 0 % pour les deux volets du programme.

Participants

Le nombre prévu de participants est de 20 pour le chauffe-eau (*grand réservoir*) et de 10 pour le chauffe-eau (*petit réservoir*).

Aide financière

Il n'y a aucune aide financière pour ce programme.

Statut réglementaire, suivi et évaluation

Ce programme a été approuvé par la décision D-2000-48. Ce programme ne fera pas l'objet d'une évaluation.

Chaudière à efficacité intermédiaire

Description du programme

L'objectif de ce programme est d'encourager la clientèle commerciale et institutionnelle de Gazifère à faire l'achat ou la location d'une chaudière à efficacité intermédiaire offrant un rendement énergétique égal ou supérieur à 85 %.

Cas-type

Les données du cas-type n'ont pas changé pour l'année 2013.

La consommation de référence est de 69 618 m³, dont 65 231 m³ pour le chauffage de l'espace et 4 387 m³ pour le chauffage de l'eau. La durée de vie de la mesure est de 18 ans.

Les économies unitaires sont de 7 261 m³ et le taux d'opportunité net est de 33 % ce qui conduit à un taux de distorsion de 33 %.

Participants

Le nombre prévu de participants est de 12.

Aide financière

L'aide financière offerte varie, selon le nombre de BTU, de 600 \$ à 6 000 \$ et permet de réduire le surcoût entre un appareil à efficacité intermédiaire et un appareil de base.

Statut réglementaire, suivi et évaluation

Ce programme a été approuvé par les décisions D-2006-58 (*volet achat*) et D-2009-151 (*volet location*). Dans sa décision D-2011-186, la Régie a pris acte des résultats de l'évaluation de ce programme.

Chauffe-eau à efficacité intermédiaire

Description du programme

L'objectif de ce programme est d'encourager la clientèle commerciale et institutionnelle de Gazifère à faire l'achat ou la location d'un chauffe-eau à efficacité intermédiaire offrant un rendement énergétique variant entre 85 % et 90 %.

Cas-type

Les données du cas-type n'ont pas changé pour l'année 2013.

La consommation de référence est de 22 631 m³, dont 16 668 m³ pour le chauffage de l'espace et 5 963 m³ pour le chauffage de l'eau. La durée de vie de la mesure est de 20 ans.

Les économies unitaires sont de 614 m³ et le taux d'opportunité net est de 34 % ce qui conduit à un taux de distorsion de 34 %.

Participants

Le nombre prévu de participants est de 3.

Aide financière

L'aide financière proposée varie, selon le nombre de BTU, entre 600 \$ et 3 000 \$ et permet de réduire le surcoût entre un appareil à efficacité intermédiaire et un appareil de base.

Statut réglementaire, suivi et évaluation

Ce programme a été approuvé par la décision D-2009-151. L'évaluation de ce programme est prévue lors de l'année financière 2015. Le coût de cette évaluation est estimé à 5 000 \$.

Chauffe-eau à condensation

Description du programme

L'objectif de ce programme est d'encourager la clientèle commerciale et institutionnelle de Gazifère à faire l'achat ou la location d'un chauffe-eau à condensation.

Cas-type

Les données du cas-type n'ont pas changé pour l'année 2013.

La consommation de référence est de 27 463 m³, dont 20 485 m³ pour le chauffage de l'espace et 6 978 m³ pour le chauffage de l'eau. La durée de vie de la mesure est de 20 ans.

Les économies unitaires sont de 1 116 m³ et le taux d'opportunité net est de 40 % ce qui conduit à un taux de distorsion de 40 %.

Participants

Le nombre prévu de participants est de 6.

Aide financière

L'aide financière proposée varie, selon le nombre de BTU, entre 1 200 \$ et 10 000 \$ et permet de réduire le surcoût entre un appareil à condensation et un appareil de base.

Statut réglementaire, suivi et évaluation

Ce programme a été approuvé par la décision D-2009-151. L'évaluation de ce programme est prévue lors de l'année financière 2015. Le coût de cette évaluation est estimé à 5 000 \$.

Chaudière à condensation

Description du programme

L'objectif de ce programme est d'encourager la clientèle commerciale et institutionnelle de Gazifère à faire l'achat ou la location d'une chaudière à condensation.

Cas-type

Les données du cas-type n'ont pas changé pour l'année 2013.

La consommation de référence est de 21 613 m³, dont 16 393 m³ pour le chauffage de l'espace et 5 220 m³ pour le chauffage de l'eau. La durée de vie de la mesure est de 25ans.

Les économies unitaires sont de 1 216 m³ et le taux d'opportunité net est de 11 % ce qui conduit à un taux de distorsion de 11 %.

Participants

Le nombre prévu de participants est de 8.

Aide financière

L'aide financière proposée varie, selon le nombre de BTU, entre 900 \$ et 10 000 \$ et permet de réduire le surcoût entre un appareil à condensation et un appareil de base.

Statut réglementaire, suivi et évaluation

Ce programme a été approuvé par la décision D-2009-151. L'évaluation de ce programme est prévue lors de l'année financière 2013. Le coût de cette évaluation est estimé à 5 000 \$.

Étude de faisabilité

Description du programme

L'objectif de ce programme est d'encourager la clientèle commerciale et institutionnelle de Gazifère, qui désire rénover, agrandir ou construire un bâtiment, à recourir au service d'une firme d'ingénierie pour la réalisation d'une étude de faisabilité démontrant les économies potentielles d'énergie.

Cas-type

Les données du cas-type n'ont pas changé pour l'année 2013.

La consommation de référence est de 97 731 m³, dont 69 545 m³ pour le chauffage de l'espace et 28 186 m³ pour le chauffage de l'eau. La durée de vie de la mesure est de 5 ans.

Les économies unitaires sont de 3 464 m³ et le taux d'opportunité net est de 7 % ce qui conduit à un taux de distorsion de 7 %.

Participants

Le nombre prévu de participants est de 4.

Aide financière

L'aide financière pour ce programme est de 2 000 \$.

Statut réglementaire, suivi et évaluation

Ce programme a été approuvé par la décision D-2009-151. Tel que demandé par la Régie dans sa décision D-2011-186, l'évaluation de ce programme a été devancée en 2013. Le coût de cette évaluation est estimé à 5 000 \$. Également, et suite à cette même décision, Gazifère ne se crédite que les économies d'énergie réelles selon la confirmation écrite obtenue des participants à ce programme.

Unité de chauffage à l'infrarouge

Description du programme

L'objectif de ce programme est d'encourager la clientèle commerciale et institutionnelle de Gazifère à faire l'achat d'une unité de chauffage à l'infrarouge.

Cas-type

Les données du cas-type n'ont pas changé pour l'année 2013.

La consommation de référence est de 27 463 m³, dont 20 485 m³ pour le chauffage de l'espace et 6 978 m³ pour le chauffage de l'eau. La durée de vie de la mesure est de 15 ans.

Les économies unitaires sont de 633 m³ et le taux d'opportunité net est de 21 % ce qui conduit à un taux de distorsion de 21 %.

Participants

Le nombre prévu de participants est de 18.

Aide financière

L'aide financière offerte est de 100 \$ pour les appareils ayant une capacité inférieure à 100 000 BTU et de 250 \$ pour les appareils ayant une capacité égale ou supérieure à 100 000 BTU.

Statut réglementaire, suivi et évaluation

Ce programme a été approuvé par la décision D-2009-151. L'évaluation de ce programme est prévue lors de l'année financière 2014. Le coût de cette évaluation est estimé à 5 000 \$.

Hotte à débit variable

Description du programme

L'objectif de ce programme est d'encourager la clientèle commerciale et institutionnelle de Gazifère à remplacer une hotte régulière par une hotte à débit variable afin de faire varier le débit d'air par la hotte en fonction du taux d'émission de chaleur/fumée/vapeur provenant des appareils de cuisson. La hotte à débit variable permet ainsi d'éviter de rejeter à l'extérieur une trop grande quantité d'air chaud et de diminuer la quantité d'air frais à chauffer.

Cas-type

Les données du cas-type n'ont pas changé pour l'année 2013.

La consommation de référence est de 20 497 m³, dont 8 398 m³ pour le chauffage de l'espace et 12 099 m³ pour le chauffage de l'eau. La durée de vie de la mesure est de 10 ans.

Les économies unitaires sont de 1 356 m³ et le taux d'opportunité net est de 25 % ce qui conduit à un taux de distorsion de 25 %.

Participants

Le nombre prévu de participants est de 5.

Aide financière

L'aide financière offerte est modulée en fonction de la capacité installée du système d'évacuation tel que déterminé selon le tableau suivant. L'aide financière ne pourra excéder les coûts réels d'acquisition de la hotte à débit variable ou du système de contrôle.

Capacité du système d'évacuation d'une hotte (PCM)	Aide financière (\$)
0 – 4 999	500 \$
5 000 – 9 999	1 000 \$
10 000 et plus	1 800 \$

Statut réglementaire, suivi et évaluation

Ce programme a été approuvé par la décision D-2011-186. L'évaluation de ce programme est prévue lors de l'année financière 2016. Le coût de cette évaluation est estimé à 5 000 \$.

Thermostats programmables

Description du programme

L'objectif de ce programme est d'encourager l'installation de thermostats programmables dans les commerces et institutions utilisant le gaz naturel comme principale source de chauffage.

Cas-type

Les données du cas-type n'ont pas changé pour l'année 2013.

La consommation de référence est de 21 085 m³, dont 16 868 m³ pour le chauffage de l'espace et 4 217 m³ pour le chauffage de l'eau. La durée de vie de la mesure est de 15 ans.

Les économies unitaires sont de 911 m³ et le taux d'opportunité net est de 20 % ce qui conduit à un taux de distorsion de 20 %.

Participants

Le nombre prévu de participants est de 20.

Aide financière

Gazifère offre une aide financière de 40 \$ pour ce programme.

Statut réglementaire, suivi et évaluation

Ce programme a été approuvé par la décision D-2011-186. L'évaluation de ce programme est prévue lors de l'année financière 2016. Le coût de cette évaluation est estimé à 5 000 \$.

8. QUOTE-PART VERSÉE AU BEIE ET ALLOCATION SELON LES SECTEURS ET LES TARIFS DE GAZIFÈRE

La quote-part qui sera versée trimestriellement au BEIE prévue pour l'année témoin 2013 est estimée à 121 530 \$. Ce montant correspond au dernier paiement lié à l'avis no QP11-AEE-3-1. Gazifère utilise cet avis pour établir le montant qu'elle prévoit verser en 2013 puisqu'à ce jour, aucun nouvel avis de paiement pour l'exercice financier 2012-2013 ne lui a été transmis.

Conformément à la décision D-2009-151, Gazifère a alloué les coûts de la quote-part selon les mêmes méthodes que le BEIE (l'ancienne AEE), soit les dernières disponibles³.

Le détail des calculs se retrouve à l'Annexe B.

³ Voir les pièces AEE-1, document 5 révisé, AEE-4, document 2.2 révisé et AEE-4, document 2.3 révisé du dossier R-3709-2009, datées du 10 juillet 2010.

Annexe A : Tableaux financiers

Cas-type PGEÉ 2013 Gazifère

Programmes	Consommation totale	Chauffage espace	Chauffage base	Efficacité standard	Haute efficacité	Économies unitaires	Taux de distorsion	Coût incrémental	Contribution participant	Aide financière Gazifère	Durée de la mesure
	(m ³ /an)	(m ³ /an)	(m ³ /an)	(%)	(%)	(m ³ /an)	(%)	(\$)	(\$)	(\$)	(années)
Secteur résidentiel											
Thermostats programmables – marché existant (achat)	2 023	1 563	460	0	0	141	60	88	44	44	19
Thermostats programmables – marché existant (location)	1 746	1 383	363	0	0	111	70	88	44	44	18
Thermostats programmables – marché existant (volet communautaire)	1 746	1 383	363	0	0	111	15	88	0	88	18
Trousse de produits économiseurs d'eau chaude (pomme de douche)	2 259	1 847	412	0	0	50	42	5	0	5	7,4
Trousse de produits économiseurs d'eau chaude (brise-jet)	2 259	1 847	412	0	0	9	42	3	0	3	7,4
Trousse de produits économiseurs d'eau chaude (isolant)	2 259	1 847	412	0	0	8	42	1	0	1	18,5
Trousse de produits économiseurs d'eau chaude (abaissement temp. chauffe-eau)	2 259	1 847	412	0	0	48	6	0	0	0	7,4
Récupérateur de chaleur des eaux de douche	1 810	1 475	335	0	0	107	3	800	600	200	30
Chaudière à efficacité supérieure	1 810	1 435	375	82	86	108	22	1 000	500	500	25
Aide financière à la rénovation (sociocommunautaire)	25 618	20 754	4 864	0	0	3 382	0	8 248	4 124	4 124	25
Récupérateur de chaleur des eaux de douche (sociocommunautaire)	25 618	20 586	5 032	0	0	1 006	0	4 026	2 013	2 013	30
Fenêtre Energy Star	1 810	1 527	283	0	0	157	39	250	125	125	20
Système combo	1 810	1 345	465	71	92	405	0	1 026	526	500	15

Programmes	Consommation totale	Chauffage espace	Chauffage base	Efficacité standard	Haute efficacité	Économies unitaires	Taux de distorsion	Coût incrémental	Contribution participant	Aide financière Gazifère	Durée de la mesure
	(m ³ /an)	(m ³ /an)	(m ³ /an)	(%)	(%)	(m ³ /an)	(%)	(\$)	(\$)	(\$)	(années)
Secteur commercial et institutionnel (C&I)											
Appui aux initiatives – Optimisation énergétique des bâtiments	170 486	99 283	71 203	0	0	15 126	27	30 363	26 906	3457	25
Appui aux initiatives – Optimisation énergétique des bâtiments (aide à l'implantation)	170 486	121 386	49 100	0	0	32 454	25	48 917	39 980	8937	10
Chauffe-eau efficace (petit réservoir)	14 716	12 263	2 453	77	80	120	0	93	93	0	8
Chauffe-eau efficace (grand réservoir)	32 004	26 669	5 335	77	80	187	0	500	500	0	8
Chaudière à efficacité intermédiaire	69 618	65 231	4 387	80	85	7 261	33	5 030	2 530	2500	18
Chauffe-eau à efficacité intermédiaire	22 631	16 668	5 963	78	87	614	34	1 433	833	600	20
Chauffe-eau à condensation	27 463	20 485	6 978	80	92	1 116	40	1 962	762	1200	20
Chaudière à condensation	21 613	16 393	5 220	80	91	1 216	11	7 694	4 444	3250	25
Étude de faisabilité	97 731	69 545	28 186	0	0	3 464	7	4 500	2 500	2000	5
Unité de chauffage à l'infrarouge	27 463	20 485	6 978	71	80	633	21	387	287	100	15
Hotte à débit variable	20 497	8 398	12 099	0	0	1 356	25	1 758	1 052	706	10
Thermostats programmables	21 085	16 868	4 217	0	0	911	20	110	70	40	15

Original 2012-08-24

Projections PGEE 2013 Gazifère

Programmes	Participants	Taux de distorsion	Participants nets	Économies unitaires totales	Aide financière totale	Écon. unit. tot. sur durée mesure	Coûts évités Gazif. sur durée mesure
		(%)		m ³	(\$)	m ³	(\$2012)
Secteur résidentiel							
Thermostats programmables – marché existant (achat)	207	60	83	11 675	9 108	221 825	50 142
Thermostats programmables – marché existant (location)	224	70	67	7 459	9 856	134 262	30 349
Thermostats programmables – marché existant (volet communautaire)	3	15	3	283	264	5 094	1 151
Trousse de produits économiseurs d'eau chaude (pomme de douche)	440	42	255	12 760	2 200	94 424	16 860
Trousse de produits économiseurs d'eau chaude (brise-jet)	440	42	255	2 297	1 320	16 998	3 035
Trousse de produits économiseurs d'eau chaude (isolant)	440	42	255	2 042	440	37 777	6 745
Trousse de produits économiseurs d'eau chaude (abaiss. temp. chauffe-eau)	768	6	722	34 652	0	256 425	45 786
Récupérateur de chaleur des eaux de douche	50	3	49	5 190	10 000	155 700	27 801
Chaudière à efficacité supérieure	15	22	12	1 264	7 500	31 600	7 143
Aide financière à la rénovation (sociocommunautaire)	2	0	2	6 764	8 248	169 100	38 224
Récupérateur de chaleur des eaux de douche (sociocommunautaire)	2	0	2	2 013	4 026	60 390	13 651
Fenêtre Energy Star	30	39	18	2 873	3 750	57 460	12 988
Système combo	15	0	15	6 075	7 500	91 125	20 598
			Sous-total résid.				
	2 636		1 738	95 347	64 212	1 332 180	274 473

Économies d'eau et de CO2 PGEÉ 2013 Gazifère

Programmes	Économies annuelles d'eau	Économies annuelles CO ₂	Économies d'eau totales	Économies CO ₂ totales
	(litres)	(tonnes)	(litres)	(tonnes)
Secteur résidentiel				
Thermostats programmables – marché existant (achat)	0	22	0	419
Thermostats programmables – marché existant (location)	0	14	0	254
Thermostats programmables – marché existant (volet communautaire)	0	1	0	10
Trousse de produits économiseurs d'eau chaude (pomme de douche)	16 632 000	24	123 076 800	178
Trousse de produits économiseurs d'eau chaude (brise-jet)	151 200	4	1 118 880	32
Trousse de produits économiseurs d'eau chaude (isolant)	0	4	0	71
Trousse de produits économiseurs d'eau chaude (abaissement temp. chauffe-eau)	0	65	0	485
Récupérateur de chaleur des eaux de douche	0	10	0	294
Chaudière à efficacité supérieure	0	2	0	60
Aide financière à la rénovation (sociocommunautaire)	0	13	0	320
Récupérateur de chaleur des eaux de douche (sociocommunautaire)	0	4	0	114
Fenêtre Energy Star	0	5	0	109
Système combo	0	11	0	172
Sous-total résid.	16 783 200	180	124 195 680	2 518
Secteur commercial et institutionnel (C&I)				
Appui aux initiatives – Optimisation énergétique des bâtiments	0	83	0	2 087
Appui aux initiatives – Optimisation énergétique des bâtiments (aide à l'implantation)	0	92	0	920
Chauffe-eau efficace (petit réservoir)	0	2	0	18
Chauffe-eau efficace (grand réservoir)	0	7	0	57
Chaudière à efficacité intermédiaire	0	110	0	1 986
Chauffe-eau à efficacité intermédiaire	0	2	0	46
Chauffe-eau à condensation	0	8	0	152
Chaudière à condensation	0	16	0	409
Étude de faisabilité	0	24	0	122
Unité de chauffage à l'infrarouge	0	17	0	255
Hotte à débit variable	0	10	0	96
Thermostats programmables	0	28	0	413
Sous-total C&I	0	400	0	6 561
Total programmes	16 783 200	580	124 195 680	9 079

Original 2012-08-24

Investissements PGÉE 2013 Gazifère

Programmes	Aide fin. Gazifère	Contrib. Part.
	(\$)	(\$)
Secteur résidentiel		
Thermostats programmables – marché existant (achat)	9 108	9 108
Thermostats programmables – marché existant (location)	9 856	9 856
Thermostats programmables – marché existant (volet communautaire)	264	0
Trousse de produits économiseurs d'eau chaude (pomme de douche)	2 200	0
Trousse de produits économiseurs d'eau chaude (brise-jet)	1 320	0
Trousse de produits économiseurs d'eau chaude (isolant)	440	0
Trousse de produits économiseurs d'eau chaude (abaissement temp. chauffe-eau)	0	0
Récupérateur de chaleur des eaux de douche	10 000	30 000
Chaudière à efficacité supérieure	7 500	7 500
Aide financière à la rénovation (sociocommunautaire)	8 248	8 248
Récupérateur de chaleur des eaux de douche (sociocommunautaire)	4 026	4 026
Fenêtre Energy Star	3 750	3 750
Système combo	7 500	7 890
	Sous-total résid.	80 378
Secteur commercial et institutionnel (C&I)		
Appui aux initiatives – Optimisation énergétique des bâtiments	13 828	107 624
Appui aux initiatives – Optimisation énergétique des bâtiments (aide à l'implantation)	17 874	79 960
Chauffe-eau efficace (petit réservoir)	0	930
Chauffe-eau efficace (grand réservoir)	0	10 000
Chaudière à efficacité intermédiaire	30 000	30 360
Chauffe-eau à efficacité intermédiaire	1 800	2 499
Chauffe-eau à condensation	7 200	4 572
Chaudière à condensation	26 000	35 552
Étude de faisabilité	8 000	10 000
Unité de chauffage à l'infrarouge	1 800	5 166
Hotte à débit variable	3 530	5 260
Thermostats programmables	800	1 400
	Sous-total C&I	293 323
	Total progr.	373 701
	31,9%	68,1%
	Tronc commun	219 970
	Évaluation	15 000
	Grand total	410 014

Original 2012-08-24

Résultats tests économiques PGEÉ 2013 Gazifère

Programmes	Test participant	TCTR	TNT
	(\$)	(\$)	(\$)
Secteur résidentiel			
Thermostats programmables – marché existant (achat)	137 628	11 474	-32 841
Thermostats programmables – marché existant (location)	111 350	-222	-24 558
Thermostats programmables – marché existant (volet communautaire)	1 623	412	-822
Trousse de produits économiseurs d'eau chaude (pomme de douche)	56 878	10 215	-18 764
Trousse de produits économiseurs d'eau chaude (brise-jet)	10 238	1 035	-4 302
Trousse de produits économiseurs d'eau chaude (isolant)	17 432	3 335	-5 518
Trousse de produits économiseurs d'eau chaude (abaissement temp. chauffe-eau)	95 307	32 937	-44 983
Récupérateur de chaleur des eaux de douche	3 341	-22 899	-26 240
Chaudière à efficacité supérieure	1 861	-9 647	-10 453
Aide financière à la rénovation (sociocommunautaire)	30 839	3 844	-24 052
Récupérateur de chaleur des eaux de douche (sociocommunautaire)	8 518	-2 391	-10 325
Fenêtre Energy Star	20 608	-1 061	-11 210
Système combo	18 598	-1 058	-18 210
	Sous-total résid.	25 976	-232 279
Secteur commercial et institutionnel (C&I)			
Appui aux initiatives – Optimisation énergétique des bâtiments	190 146	13 156	-84 099
Appui aux initiatives – Optimisation énergétique des bâtiments (aide à l'implantation)	101 341	-10 783	-61 831
Chauffe-eau efficace (petit réservoir)	1 885	406	-1 233
Chauffe-eau efficace (grand réservoir)	-1 226	-4 910	-3 844
Chaudière à efficacité intermédiaire	331 380	79 950	-108 351
Chauffe-eau à efficacité intermédiaire	5 614	-1 428	-4 146
Chauffe-eau à condensation	24 920	-2 600	-14 952
Chaudière à condensation	12 324	-30 250	-39 775
Étude de faisabilité	11 830	-4 561	-14 563
Unité de chauffage à l'infrarouge	37 144	12 207	-12 605
Hotte à débit variable	13 678	117	-8 122
Thermostats programmables	66 248	27 661	-18 295
	Sous-total C&I	78 966	-371 815
	Total programmes	104 941	-604 094
	Tronc commun	-219 970	-219 970
	Évaluation	-15 000	-15 000
	Grand total	-130 029	-839 064

Original 2012-08-24

Perte de revenus résidentielle avant taxes: 0,3674
Perte de revenus commerciale avant taxes : 0,3129
Coût évité base: 0,1553
Coût évité chauffage: 0,1966
Taux actualisation 5,60%

Original 2012-08-24

**Annexe B :
Calculs liés aux clés de
répartition du BEIE**

